

Examen du Projet de loi « Biodiversité » : POLLINIS fait déposer deux amendements « Stop Neonics »

L'examen du projet de loi dit « Biodiversité » débute ce jour, mardi 19 janvier à 14h30 au Sénat. Il se prolongera jusqu'au 26 janvier, avec le vote du texte et les explications de vote ce jour-là.

Grâce au travail des associations de protection de l'environnement, sept amendements en faveur de l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes ont été déposés, dont deux viennent de l'association POLLINIS :

- http://www.senat.fr/amendements/2014-2015/608/Amdt_78.html
- http://www.senat.fr/amendements/2014-2015/608/Amdt_44.html

En parallèle, POLLINIS a lancé en juin 2015 une campagne permettant à ses sympathisants d'envoyer un message-pétition à leurs sénateurs : **à ce jour, 248 913 messages ont été envoyés aux sénateurs français pour qu'ils votent l'interdiction des néonicotinoïdes.**

« Grâce au travail des associations environnementales, la société civile reprend sa place au cœur de ce débat vital sur l'agriculture. Aux sénateurs de faire entendre sa voix », indique Nicolas Laarman, délégué général de POLLINIS.

Pour rappel, un amendement « Stop Neonics » avait été adopté par l'Assemblée nationale en mars 2015 avant d'être finalement rejeté par la commission de l'Aménagement du territoire et du développement durable au Sénat en juin dernier.

Les néonicotinoïdes, apparus dans les années 90, sont l'une des familles de pesticides les plus utilisées sur les grandes cultures en Europe. Un large consensus se dégage parmi les scientifiques indépendants sur leur dangerosité. Pièce maîtresse du système agricole intensif actuel, ils contribuent à ruiner la biodiversité tout en précipitant l'agriculture dans une spirale toxique dangereuse : à mesure qu'augmentent les résistances des insectes ravageurs, les firmes agrochimiques développent des produits de plus en plus toxiques. Ces insecticides sont de fait un barrage aux nombreuses solutions agricoles écologiques officiellement promues par la France et l'Union européenne, et qui germent, malgré tout, sur tous les territoires avec une vitalité exemplaire et des rendements exponentiels.

« Malgré les nombreuses études et les diverses recommandations des agences sanitaires, le combat contre les néonicotinoïdes est pourtant loin d'être gagné sur le plan politique. En France, il se joue en ce moment », rappelle Nicolas Laarman.

Pour plus d'informations sur les pesticides néonicotinoïdes et les enjeux liés aux amendements « Stop Neonics » :

Contact : Mélanie Eychenne / melaniee@pollinis.org

POLLINIS est une association loi 1901 qui milite pour sortir l'Europe du système agricole intensif actuel en luttant contre l'utilisation massive et systématique de pesticides et pour la défense des pollinisateurs. POLLINIS promeut aussi des solutions agricoles alternatives et durables, indispensables à la sécurité alimentaire des générations futures. Indépendante et refusant toute subvention, l'association rassemble aujourd'hui plus d'1 million de sympathisants à travers l'Europe et plus de 14 000 donateurs qui garantissent sa totale liberté d'action. Pour plus d'informations : www.pollinis.org